

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **38 (2001)**

Heft 1492

PDF erstellt am: **13.09.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# Domaine Public

domainepublic.ch

JAA 1002 Lausanne  
Annoncer les rectifications  
d'adresses

2 novembre 2001  
Domaine Public n° 1492  
Depuis trente-huit ans,  
un regard différent sur l'actualité

## La fin du deux en un

**A**PRIORI, L'IDÉE DE MORITZ LEUENBERGER SEMBLAIT BONNE. ASSOCIER LA CRÉATION D'UNE BANQUE POSTALE À LA PRIVATISATION de Swisscom permettait de contenter la gauche – qui d'ailleurs n'en demandait pas tant – et la droite, friande de libéralisations à tous crins. Moritz Leuenberger pouvait ainsi confirmer le succès de sa méthode idéologiquement funambulesque : vendre une part du public au privé, offrir une partie du privé au secteur public, le tout dans un même emballage, comme les lessives qui lavent et qui adoucissent en même temps.

Aujourd'hui, le Conseil fédéral retire son projet. La débâcle Swissair est passée par là, montrant les conséquences financières, sociales et politiques d'une gestion totalement privée d'une entreprise à forte valeur symbolique. De plus, même la direction de Swisscom pourtant fort empressée, il y a moins d'une année, à larguer les amarres publiques, n'est plus demandeuse. Les grandes concentrations dans le secteur des télécommunications ralentissent et, en l'état, Swisscom s'en tire plutôt bien. Exit, donc, l'idée de la privatisation.

Du coup, la création d'une banque postale est-elle envisageable? Du point de vue strictement pratique, La Poste réunit toutes les conditions du succès. L'implantation géographique des bureaux de poste fournirait à la future banque une base de déploiement efficace. L'importance des transactions

financières en Suisse permettrait d'espérer le développement d'une banque postale rentable, concurrentielle face au secteur bancaire privé.

Malgré cela, la décision du Conseil fédéral est raisonnable. D'une part, la banque postale aurait essuyé le tir groupé des milieux bancaires et de leurs lobbies politiques, peu désireux que La Poste, avec ses bureaux disséminés sur tout le territoire, marche sur leurs plates-bandes.

Sur le fond, le financement des services postaux par la banque conduit à une situation identique à celle qui prévalait pour les PTT : un système de subventions croisées qui suppose qu'un secteur rentable compense les coûts d'un service déficitaire.

Et le résultat final, constaté d'ailleurs dans des pays ayant mené la même opération, conduirait vraisemblablement à la future privatisation de la banque postale. Pour La Poste, retour à la case départ. Et c'est tant mieux. Car les enjeux ne manquent pas. La Poste doit réorganiser ses bureaux, faire face à la libéralisation – même ralentie – du marché, imposée par l'Union européenne; et réfléchir, à terme, à la définition et aux missions du service postal. GS

---

**Le financement des services postaux par la banque conduit à une situation identique à celle qui prévalait pour les PTT : un système de subventions croisées**

---

### Sommaire

**Entretien :** Enfin, pour les bas salaires, une bonne LPP (p. 2)

**Sauvetage de Swissair :** Les raisons d'une si grande générosité (p. 3)

**Conseil de la magistrature :** Ballon d'essai fribourgeois (p. 4)

**Politique vaudoise :** L'Université pas seulement pour elle-même (p. 5)

**Forum :** Le retour à l'Etat! quel Etat? (p. 6)

**Note de lecture :** L'apprentissage, encore et toujours plus (p. 8)